Quiz-

- 1. Quelle rivière traverse-t-on sur cette randonnée?
- 2. Quel village traverse-t-on sur ce circuit?
- 3. Quel oiseau peut-on apercevoir au-dessus de la vallée de l'Avevron?

Réponse 1 : l'Aveyron - Réponse 2 : Toizac - Réponse 3 : le faucon pélerin



Retrouvez cette fiche directement en ligne, sur notre site internet!



OFFICE DE TOURISME RODEZ AGGLOMÉRATION

Tél. 05 65 75 76 77 infos.tourisme@rodezagglo.fr www.rodez-tourisme.fr







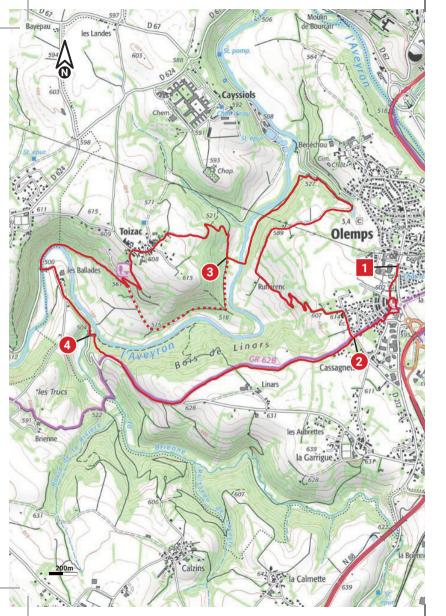


ZOOM PATRIMONIAL DE VOTRE CIRCUIT

Toizac est un hameau établi dans le causse bocager qui borde les contreforts du Lévézou à l'ouest d'Olemps. Seigneurie rattachée à celle d'Agnac à la fin du XIIIe siècle, Toizac appartenait à Géraud de Scorailles, Sieur de Bourran, et était, au XVe siècle, propriété des Grun. L'ancienne maison seigneuriale se manifeste à l'entrée du hameau par la tour qui flangue son logis, et dont la partie supérieure servait de pigeonnier. Le logis fut édifié au début du XVIe siècle, comme en témoigne, sur la tour, la fenêtre à l'appui et à l'encadrement mouluré.

La grange bordant la cour à l'est semble contemporaine du logis. Ses portes, la grande arcade du rez-de-chaussée et les trois portes alignées à l'étage ont des encadrements chanfreinés à congés, caractéristiques de cette période. Elles étaient distribuées par une galerie en pan-de-bois, réduite par la suite en « bolet ».

La cour est bordée du côté du chemin par le four et son fournil ; la grange à l'ouest a été reconstruite en 1923.



MA TRACE GPX

DÉPART
Parking sur la place de la fontaine à Olemps.

6 Olemps

Remonter le parking de la place de la fontaine et longer à droite la rue des Peyrières. Au passage piétonnier, traverser le parc, passer devant la salle d'animation 7.77 et atteindre la mairie. La contourner par la gauche. Rejoindre le GR® 62B (De Rodez à Villefranche-de-Rouergue par la vallée de l'Aveyron). Utiliser le passage piéton en face pour traverser la place de l'hôtel de ville. Suivre le chemin piétonnier sur la droite. Au parking de la crèche, prendre à droite vers le manoir (garderie). Contourner le manoir et longer la rue de Cassagnette pour rejoindre l'avenue J Bastide. La traverser et prendre à droite l'avenue J.-Bastide, puis de suite à gauche « le chemin du bois de Linars ». Au second croisement avec une route, tourner à droite sur « le chemin des grillons ».

Après avoir longé une école maternelle, descendre à gauche le chemin agricole en direction de Ruffarenc. Au croisement de Ruffarenc (grange), monter à droite la piste vers Olemps jusqu'à atteindre un étang. Après l'étang, laisser la route sur la droite et descendre à gauche un chemin de terre. Au croisement avec la route, bifurquer à gauche jusqu'à la passerelle. Traverser l'Avevron.

Au premier croisement, partir à droite sur la piste agricole.

Variante : prendre à gauche la piste agricole et rejoindre la route goudronnée.

Au croisement suivant, monter à gauche à travers bois jusqu'à atteindre les premières maisons de Toizac. Bifurquer à gauche et traverser le village. Avant la croix en fer, descendre à gauche la route pour rejoindre la vallée de l'Aveyron. Continuer sur la route jusqu'au pont d'Agnac. Le traverser et continuer sur la route des Ballades jusqu'au pont qui enjambe la Brienne.

Traverser et partir directement sur le sentier à gauche (Attention : sentier escarpé et abrupt !) puis prendre celui qui monte à droite. Monter la route en rejoignant le GR® 62B. Sur le plateau, prendre le chemin à gauche, tout en continuant de suivre le GR® 62B. À partir du repère 2, suivre à contre-sens l'itinéraire de départ, passer à gauche de la mairie et suivre le cheminement de départ jusqu'au parking de la fontaine.